



## DANS CE NUMÉRO :

Vivre, malgré tout 1

Du neuf dans les maisons de retour 2

« Je veux simplement rester auprès de ma fille et de mon petit-fils... » 3

Vous pouvez nous aider à aider 4

## Vivre, malgré tout

**La Syrie : les chiffres choquent. Au delà des 190 000 morts de ces trois dernières années, il ressort d'un rapport de l'UNHCR qu'en mai 2014, quelque 2,8 millions de réfugiés syriens ont été enregistrés ou attendent leur enregistrement en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie. En Syrie même, il y a en outre 6,5 millions de personnes en fuite. Ce n'est pas pour rien que l'on parle de la plus grande crise humanitaire de cette époque.**

À Homs, une ville lourdement assiégée, 70% de la population a pris la fuite. Pour ceux qui sont restés, la vie est devenue une lutte quotidienne pour la survie. Il y a un manque aigu de vivres, de nombreuses maisons ont été dévastées et la plupart des écoles ont fermé leurs portes. Malgré tout, la communauté des jésuites de Homs a décidé de rester sur place, auprès de la population.

Ziad Hilal sj, le directeur du JRS Syria, a raconté l'hiver dernier dans la chapelle de la Résurrection à Bruxelles comment son équipe a fait le maximum pour que les enfants ne soient pas privés d'enseignement pendant le siège. Dans le « Centre Almoukales », l'ancien centre de catéchèse, en pleine zone de combat, quelque 400 enfants de différentes religions ont suivi ensemble les cours. Le programme classique des études a été complété d'activités créatives pour apprendre aux enfants la paix et la réconciliation, l'amour et le respect de l'autre.

En travaillant avec les enfants, le JRS Syrie offre aussi un soutien psychosocial et matériel aux familles. Avec l'aide de travailleurs

bénévoles et salariés (souvent des jeunes qui n'auraient autrement pas la moindre perspective), tant musulmans que chrétiens, le JRS fournit des colis de vivres, des vêtements chauds et des médicaments à plus de 3000 familles à Homs et alentours. Faisant preuve de neutralité et de charité, le JRS Syrie rapproche ainsi différents groupes de la population, car « l'espoir naît là où l'on se rencontre et apprend à se connaître réciproquement », dit Ziad Hilal sj.

Depuis la levée du siège de Homs en mai 2014, le JRS a étendu ses activités. L'équipe



'Nous racontons nos histoires avec des poupées...' Activités créatives organisées pour les enfants par le JRS Syria au centre Almouka, Homs, le 10 août 2014

qui réside à Homs aide à présent aussi à la reconstruction de la ville. Ces inlassables efforts pour donner une aide temporaire, non seulement à Homs, mais aussi à Alep, à Damas et dans les régions côtières de la Syrie, n'ont pas échappé à l'attention de Pax Christi. Le 8 juin 2014, le dévouement exceptionnel du JRS Syrie a été récompensé à Sarajevo par l'octroi du Prix international de la paix de Pax Christi pour 2014.

A peine 4% des réfugiés syriens arrivent finalement en Europe. Ils sont principalement accueillis en Bulgarie, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse. Un très petit nombre d'entre eux arrive en Belgique.

Suite à la p. 2

# Du neuf dans les maisons de retour

**Vous vous souvenez sans doute du témoignage émouvant qu'Héloïse Oldenhove apportait dans notre dernière Newsletter, au sujet de ses rencontres en 'maisons de retour'. Mais si vous avez gardé en mémoire toute l'humanité qu'elle mettait dans ses visites, peut-être avez-vous déjà oublié ce qu'elle appelait 'cet entre-deux que sont les maisons de retour' ?**

**Le JRS B vient de décider d'y renforcer sa présence par l'engagement de deux visiteurs à mi-temps, l'un pour les sites wallons de Tubize et Beauvechain et l'autre pour les sites flamands de Tielt, Zulte et Sint-Gillis-Waas. Pour quelles raisons ?**

Les maisons de retour ont été mises en place en octobre 2008 suite à la condamnation de la Belgique par la Cour européenne des droits de l'homme pour avoir détenu en centre fermé des enfants mineurs avec leurs parents. Il s'agit d'une alternative à la détention administrative des étrangers, qui permet d'héberger les familles avec leurs enfants mineurs en unités d'habitation ouverte, avec l'accompagnement intensif d'un coach au retour. Le financement de ce projet repose sur le Programme FITT<sup>1</sup> du Fonds européen pour le retour. Les maisons de retour ont

déjà hébergé (au 31 mars 2014) pas moins de 633 familles, dont 1224 mineurs accompagnés.

Pourquoi y investir davantage de nos moyens ? D'abord parce que le JRS dispose d'une expérience unique en la matière, pour être la seule ONG à les visiter régulièrement.<sup>2</sup> Ensuite parce qu'à cette occasion, nous constatons que le public des maisons de retour – le plus souvent des mères seules avec leurs enfants – est tout aussi vulnérable que celui des centres fermés et que les familles s'y sentent souvent fort isolées. Enfin il s'agit d'une alternative à la détention apparemment unique en Europe, que l'Office des étrangers met en valeur aux quatre coins de l'Union européenne, ce qui nous incite à développer notre *advocacy* aux niveaux belge et européen : nous voulons y promouvoir la dignité humaine en dénonçant la séparation de certaines familles<sup>3</sup> et le sort dramatique de celles qui sont libérées sur notre territoire mais 'inéloignables', améliorer la détection des cas vulnérables et la scolarisation des enfants, apporter une attention particulière à la question de la 'résilience' – la faculté de rebondir – des familles menacées d'expulsion imminente.

Nous avons l'accord de principe de l'Office des étrangers pour visiter chaque site une fois par mois. Cette

fréquence nous semble encore insuffisante pour effectuer un réel suivi des familles, dont la durée moyenne de séjour en maison de retour n'est que de 24 jours. Nous espérons bien, après évaluation, doubler la fréquence des visites et éditer en 2016 un deuxième rapport d'évaluation.

Après avoir assuré l'intérim de Marie Bouvier au centre Caricole, c'est Elisabeth Razesberger qui sera chargée des visites aux familles hébergées à Tubize et Beauvechain. Avec un autre visiteur que nous devons encore engager, ils porteront notre *advocacy* auprès des décideurs tant belges qu'européens et nous permettront de renforcer notre approche globale des mesures de privation de liberté imposées aux différentes catégories de migrants.

Baudouin VAN OVERSTRAETEN  
Directeur

<sup>1</sup> FITT : Famille Identificatie en Terugkeer Team - Cellule d'identification et de retour des familles

<sup>2</sup> Cfr le rapport d'évaluation publié en 2012 après 4 années de fonctionnement des maisons de retour. [Télécharger le rapport](#)

<sup>3</sup> Le père étant alors détenu en centre fermé

## Vivre, malgré tous (suite de la p. 1)

Ceux qui arrivent sans papiers valables sont systématiquement mis dans un centre fermé. Alissar Kandil, de Damas, a eu la chance de ne pas être enfermée parce qu'elle pouvait être accueillie par sa famille qui résidait déjà en Belgique. Inspirée par le travail du JRS en Syrie, elle a fait cet été un stage administratif au JRS Belgium.

Pour offrir davantage de chances aux réfugiés syriens, Alissar espère que l'État belge facilitera le regroupement familial, ainsi que les procédures pour l'obtention d'un visa d'étudiant ou de travail. Cela permettrait aux réfugiés syriens de vivre ici sans que l'État ne doive en faire les frais.

« La vie est devenue très difficile pour les Syriens, elle est pleine de destruction et de mort. Mais malgré tout, nous devons vivre pour tous ceux qui ont payé notre vie de leur mort. »

Alissar KANDIL et Barbara MERTENS



Alissar Kandil de Syrie, qui a travaillé cet été comme stagiaire au JRS-B

# « Je veux simplement rester auprès de ma fille et de mon petit-fils... »

**Nous savions déjà que la situation des étrangers détenus en centre fermé était très difficile. Mais le système devient parfois tellement injuste voire inhumain que nous ne pouvons que déplorer cette évolution. C'est ce qui ressort pourtant du récit de Mariam, une grand-mère de 73 ans qui était détenue jusqu'il y a peu au centre de Bruges.**

Quand on voit un groupe de personnes, certaines d'entre elles peuvent attirer votre attention. C'est ce qui s'est passé lors d'une de mes visites au centre fermé de Bruges, avec Mariam. Parmi les trente autres femmes qui se trouvaient dans la salle de séjour, elle s'est fait remarquer par son âge avancé. Sa canne faisait comprendre qu'elle marchait difficilement. Je me suis dirigée vers elle et me suis présentée en tant que collaboratrice du Jesuit Refugee Service Belgium. Oui, Madame voulait bien me raconter son histoire.

dans ses yeux se ranimeraient encore souvent lorsque, dans nos entretiens ultérieurs, elle parlait de sa situation difficile. Ni elle, ni sa fille Nana, n'avaient eu une vie facile. Nana avait la nationalité belge parce que, voici pas mal d'années, elle avait épousé un Belge. Peu après leur mariage, son mari s'était suicidé. Pour Nana, qui souffrait déjà d'un trouble de la personnalité borderline, ce fut le début d'une longue période de dépression. Elle n'arrivait pas à sortir de ce gouffre profond et elle a même vécu quelque temps dans la rue. Quelques années plus tard, elle fit la connaissance d'un autre homme, dont elle eut un enfant. Mais peu après la naissance, le malheur frappa de nouveau, lorsque cet homme l'abandonna. Pour Nana qui, après la sentence du juge, n'avait plus de contact quotidien avec son jeune fils, ce fut un épisode très douloureux, car l'enfant était agressif et a frappé sa mère à plusieurs reprises.

Pendant sa détention, les moments de confiance alternaient avec des périodes de désespoir. Elle espérait que son avocat pourrait quand même la faire libérer, mais elle comprenait que la décision dépendait finalement du juge. Personne ne pouvait être sûr de ce qui arriverait. Entre-temps, Mariam essayait de faire pour le mieux pendant ces mois épuisants dans le centre fermé. Ainsi parvint-elle à nouer des liens d'amitié très intenses avec bon nombre de codétenus, de membres du personnel et de collaborateurs de JRS. Ils l'appelaient « maman ».

Toute gentille que fût « maman », la loi était impitoyable et ne ferait pas d'exception pour elle. La veille de sa seconde tentative de rapatriement, j'ai examiné avec son avocat si nous pouvions encore faire quelque chose pour Mariam qui, estimions-nous, se trouvait dans une situation honteuse. Nous avons téléphoné au bureau du médiateur fédéral, qui nous a confirmé que c'était une situation difficile, tout en ajoutant que c'était une des conséquences de l'actuelle politique en matière de migration. Il n'interviendrait pas, parce qu'il n'y avait aucune possibilité que Mariam obtienne le droit de rester en Belgique. On se demande dès lors s'il ne faudrait pas mettre en place une commission de concertation ponctuelle pouvant délibérer sur de tels cas exceptionnels.

Le 9 juillet, à l'issue de près de cinq mois de détention, Mariam est conduite à l'aéroport. Une escorte policière et un médecin l'accompagnent à bord d'un avion à destination de la Géorgie. Mariam est malade de chagrin et d'impuissance. Pendant le voyage, il y a même un moment où elle s'évanouit. Une semaine plus tard, je reçois un coup de fil au bureau. C'est Mariam, depuis la Géorgie. Elle pleure et m'explique à quel point le rapatriement a été terrible, à quel point elle s'est sentie humiliée. Elle me demande également si nous pouvons l'aider à trouver une habitation, car elle vit temporairement chez un frère de son défunt mari. Elle va très mal, ne cesse-t-elle de répéter. « Et au fond, je ne veux rien », dit-elle, « ni de la Belgique, ni de la Géorgie. Je veux seulement rester auprès de ma fille et de mon petit-fils, les derniers jours de ma vie... »

Mariam s'était fait remarquer lorsque je l'ai vue pour la première fois dans le centre fermé. Et elle se distingue toujours, car c'est une des rares personnes avec laquelle le lien n'a pas été rompu après le rapatriement.

Nathalie SALAZAR MEDINA



Mariam Kalandadze, une grand-mère originaire de Géorgie qui a été détenue au centre fermé de Bruges de février à juillet 2014. Avant sa détention dans un parc en Belgique avec son petit-fils.

Ses premières phrases étaient difficiles à comprendre : un russe assorti d'un accent géorgien. Son explication était confuse et entrecoupée de vives émotions : beaucoup de larmes et de colère, surtout lorsqu'elle se rappelait son arrestation. Elle parlait de six agents de police qui étaient venus la chercher à la maison, comme si elle était une grande criminelle qui risquait de s'enfuir. Mais où cette femme géorgienne de 73 ans pourrait-elle bien aller? Tout ce qu'elle voulait, c'était simplement passer les dernières années de sa vie en compagnie de sa fille et de son petit-fils, en Belgique.

Le désespoir et l'impuissance que je lisais

Mariam se rendit en Belgique, d'une part parce qu'elle était en fuite après la guerre en Ossétie du Sud, et d'autre part parce qu'elle voulait aider sa fille et son petit-fils. Elle tenta de se faire régulariser, tant sur une base humanitaire que médicale, et lança une procédure de regroupement familial. Mais en vain. Malgré les certificats médicaux qui étaient produits pour démontrer le caractère exceptionnel des circonstances, on estima que la présence de sa mère n'était pas nécessaire dès lors que Nana pouvait s'adresser, pour ses problèmes psychiques, à des établissements spécialisés en Belgique. Mariam fut dès lors enfermée pour être rapatriée en Géorgie.

**« En écoutant les autres  
on se rend compte  
qu'on n'est pas le seul  
à avoir des problèmes. »**

(Albanais de 18 ans  
dans un centre fermé)



Le JRS Belgium cherche des bénévoles pour visiter des étrangers détenus. Ces personnes originaires du Congo, du Rwanda et du Togo ont été visitées par le JRS.

## Vous pouvez nous aider à aider

Le JRS, c'est bien sûr une équipe de professionnels motivés, entourée d'un réseau de volontaires, qui fonctionnent dans le cadre d'une association sans but lucratif, gérée par un conseil d'administration et soutenue par une assemblée générale.

Mais au-delà de ce premier cercle, vous êtes près de 700 à recevoir cette Newsletter, à nous envoyer vos encouragements ou à contribuer financièrement aux moyens du JRS B. Peut-être souhaitez-vous faire un pas de plus à nos côtés, au service des réfugiés ? Voici quelques pistes d'engagement.

\* Nous sommes toujours à la **recherche de candidats visiteurs amicaux**, disponibles pour accompagner un étranger détenu dans les centres fermés de Merksplas, Bruges ou Vottem, une fois par semaine et pour le soutenir par sa présence et son amitié. Le visiteur amical participe aux réunions trimestrielles de notre projet 'détection' et il accepte de suivre les formations proposées.

\* Nous voulons **renforcer notre conseil d'administration**. Quel est le candidat idéal? Homme ou femme, nous attendons qu'il soit bilingue français-néerlandais (au moins passivement), qu'il puisse faire état d'une formation supérieure, qu'il ait une expérience de gestion ou de travail au sein d'une ONG ou d'une ASBL, qu'il soit disposé à participer à 7 réunions par an en soirée à Bruxelles et montre un minimum d'affinités avec l'enseignement social de l'Eglise catholique.

De plus, nous apprécions toute expérience utile dans plusieurs des champs suivants : la gestion du personnel, la recherche de fonds (fundraising), le travail avec des réfugiés ou des migrants (bénévole ou professionnel), la communication et/ou le plaidoyer, une fonction organisationnelle dans un réseau bénévole d'Eglise.

\* Nous avons toujours besoin de **traducteurs Néerlandais-Français**, notamment pour la mise en œuvre de notre website !

\* Et bien sûr, **vos dons sont toujours les bienvenus**. Nous pensons spécialement en cette période de rentrée au fonctionnement du JRS en Belgique : il nous faut pérenniser notre projet dans les maisons de retour (voir l'article en page 2), pour lequel nous engageons deux visiteurs mi-temps, en puisant largement dans nos réserves.

Toute contribution annuelle de minimum 40 € sur le compte **BE88 0000 0000 4141** de CARITAS avec la mention « P168JRS » peut être déduite fiscalement. Cette règle vaut également pour les dons des entreprises.

N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement complémentaire, en m'appelant au 02/738 08 19 ou par mail à l'adresse [directeur@jrsbelgium.org](mailto:directeur@jrsbelgium.org).

D'avance merci de nous aider à soutenir les étrangers qui, en Belgique, sont détenus en centre fermé ou placés en 'maison de retour'.

Baudouin VAN OVERSTRAETEN



Accompagner

Servir

Défendre

JESUIT REFUGEE SERVICE BELGIUM ASBL

IBAN: BE63 0016 5518 9408 BIC: GEBA BEBB

Rue Maurice Liétart 31/ 9

Tél: +32-2-738 08 18 [belgium@jrs.net](mailto:belgium@jrs.net)

B- 1150 Bruxelles

Fax: +32-2-738 08 16 [www.jrsbelgium.org](http://www.jrsbelgium.org)

Si vous souhaitez obtenir une attestation fiscale (à partir de 40€), effectuez alors votre virement sur le compte de Caritas International, rue de la Charité 43, 1210 Bruxelles:

IBAN: BE88 0000 0000 4141 ou BIC: BPOT BEB1, avec la mention "P168JRS"